conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

#### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



.. we

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

wedi® 610

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Mastic à base de polymères modifiés silane

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

wedi GmbH Nom de la société: Hollefeldstraße 51 Rue/B.P.:

48282 Emsdetten Place, Lieu: www: www.wedi.de

E-mail: anwendungstechnik@wedi.de

Téléphone: +49 (0)2572 / 156-0 +49 (0)2572 / 156-3240 Télécopie:

Service responsable de l'information:

Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240 E-mail anwendungstechnik@wedi.de

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

néant

#### Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant Conseils de prudence:

Marquage spécial

EUH208 Contient produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec

l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

#### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



 Mise à jour:
 24/6/2020
 Date d'édition:
 9/12/2020

 Version:
 10
 Langue: fr-FR
 Page:
 2 de 11

#### 2.3 Autres dangers

Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

## **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

3.1 Substances: non applicable

## 3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
REACH 01-2119513215-52-xxxx N°CE 220-449-8 CAS 2768-02-7	Triméthoxyvinylsilane	< 2,5 %	Flam. Liq. 3; H226. Acute Tox. 4; H332.
REACH 01-2119979085-27-xxxx N°CE 309-629-8 CAS 100545-48-0	produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine	< 1 %	Skin Sens. 1B; H317. Aquatic Chronic 3; H412.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Exposé à l'humidité, le produit libère méthanol.

Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises persistants,

consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements

imprégnés. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau

courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un

ophtamologue.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche. Ne jamais rien faire avaler à une

personne sans connaissance. Appeler un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sensibilisation possible en cas de contact avec la peau pour les personnes particulièrement sensibles.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

#### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



 Mise à jour:
 24/6/2020
 Date d'édition:
 9/12/2020

 Version:
 10
 Langue: fr-FR
 Page:
 3 de 11

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool, jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

Il peut se dégager par ailleurs: Méthanol, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate. Ne jamais remettre le produit déversé dans le conteneur d'origine en vue d'une réutilisation. En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

#### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



 Mise à jour:
 24/6/2020

 Version:
 10

 Langue: fr-FR
 Page:
 4 de 11

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les vapeurs.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés au frais et au sec.

Température de stockage conseillée: 10-35 °C.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Eau. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignatior	туре	Valeur seuil
67-56-1	Méthanol	Europe: IOELV: TWA	260 mg/m³; 200 ppm (peut être absorbé par la peau)
		France: VME	260 mg/m³; 200 ppm (peut être absorbé par la peau)

Indications complémentaires:

Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

#### 8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

#### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à la norme EN 14387.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

#### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



 Mise à jour:
 24/6/2020

 Version:
 10

 Langue: fr-FR
 Page:
 5 de 11

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.

Type de gants: Caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle et Néoprène.

Période de latence: > 480min Epaisseur du revêtement: >0,7mm

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et

leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains soigneusement après

manipulation.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide

Forme: pâteux Couleur: gris

Odeur: caractéristique, légèrement
Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

pH: Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Aucune donnée disponible

Point éclair/plage d'inflammabilité: > 61 °C

Taux d'évaporation:

Inflammabilité:

Limites d'explosibilité:

Tension de vapeur:

Densité de la vapeur:

Aucune donnée disponible

Densité: 1,4 - 1,6 g/cm³

Solubilité dans l'eau: Réagit avec les eau

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Température d'auto-inflammabilité:

Température de décomposition:

Viscosité, dynamique:

Propriétés explosives:

Propriétés comburantes:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

env. 8000 - 14000 mPa\*s

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

#### 9.2 Autres informations

Indications diverses: Densité relative: 1,4 - 1,6

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



 Mise à jour:
 24/6/2020

 Version:
 10

 Langue: fr-FR
 Page:
 6 de 11

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Le produit durcit en présence d'humidité en dégageant du méthanol.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

#### 10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

#### 10.5 Matières incompatibles

Eau, humidité.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Méthanol, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

#### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



 Mise à jour:
 24/6/2020

 Version:
 10

 Langue: fr-FR
 Page:
 7 de 11

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques:

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmix (calculé): 2000 mg/Kg < ETA <= 5000 mg/kg

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmix (calculé): 20 mg/L < ETA

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec

l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.

L'énoncé est déduit à partir de produits de structure ou de composition analogues.

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux, Cochon d'Inde: non sensibilisant (OECD 406, read across)

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane:

DL50, Rat, par voie orale: 7120 - 7236 mg/Kg (OECD 401)

DL50, Lapin, dermique: 3360 µL/Kg

CL50, Rat, par inhalation: 16,8 mg/L/4h (OECD TG 403)

Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec

l'éthylènediamine:

DL50, Rat, par voie orale: > 2000 mg/Kg CL50, Rat, par inhalation: 5,05 mg/Kg

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

#### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Toxicité pour les algues:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane: EC50, Desmodesmus subspicatus (algue verte):

.. we

957 mg/L/72h

Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec

l'éthylènediamine: EL50, Pseudokirchneriella subcapitata (alque verte): >100 mg/L/72h

Toxicité pour le poisson:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane: CL50, Oncorhynchus mykiss: 191 mg/L/ 96h Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec

l'éthylènediamine: LL50, Oncorhynchus mykiss: >10 mg/L/96h Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane: EC50, daphnia magna (puce d'eau géante): 168,7

mg/L/48h

Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine: EL50, daphnia magna (puce d'eau géante): >10 mg/L/48h

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Indication sur Triméthoxyvinylsilane: DBO, 28 jours: 51% non facilement biodégradable

(selon les critères OCDE).

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Indication sur Triméthoxyvinylsilane:

Coefficient de distribution: 1,1 log P(o/w)

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

#### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

Code de déchet: 08 04 10 = Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Recommandation: Colles et adhésifs, non durcis: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des

autorités locales.

Incinération avec autorisation des autorités locales.

#### Conditionnement

Code de déchet: 15 01 02 = Emballages en matière plastique

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

#### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



Recommandation

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

.. we

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néan

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR

Non réglementé

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

## 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

# 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Directives nationales - France** 

Aucune donnée disponible

#### Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 20

#### **Directives nationales - Grande-Bretagne**

Code DG-EA (Hazchem): -

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

## wedi® 610

Numéro de matière 076902000



 Mise à jour:
 24/6/2020

 Version:
 10

 Langue: fr-FR
 page:

 10 de 11

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H226 = Liquide et vapeurs inflammables.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 = Nocif par inhalation.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 = Contient produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec

l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

LEP: Limite d'exposition professionnelle

AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

DBO: Demande biochimique en oxygène

CAS: Service des résumés chimiques

CFR: Code des règlements fédéraux

CLP: Classification, étiquetage et emballage

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum

DNEL: Dose dérivée sans effet

EC50: Concentration efficace 50%

CE: Communauté européenne

EL50: Charge efficace 50 %

EN: Norme européenne

UE: Union européenne

IATA: Association du transport aérien international

IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

CL50: Concentration létale médiane

DL50: Dose létale 50%

MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises

dangereuses

TLV: Valeur limite d'exposition

vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

LEP: Limite d'exposition professionnelle

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

### wedi® 610

Numéro de matière 076902000



 Mise à jour:
 24/6/2020
 Date d'édition:
 9/12/2020

 Version:
 10
 Langue: fr-FR
 Page:
 11 de 11

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 2: Étiquette

Modification dans la section 3: Composition / informations sur les composants

Modification dans la section 9: Propriétés physiques et chimiques Modification dans la section 11: Informations toxicologiques Modification dans la section 12: Informations écologiques

Créée: 4/11/2009

#### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.